RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

ENSAM
École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

# DEVENEZ PARTENAIRE DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MONTPELLIER

# L'ENSAM

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier fait partie du réseau des 20 écoles publiques dont les missions principales sont :

- d'enseigner l'architecture, l'urbanisme, la construction,
- de délivrer le diplôme d'architecte,
- de développer la recherche et de participer à la diffusion de la culture architecturale.

Cette formation en 5 ans s'adresse à 1000 étudiant(e)s. Dispensant un enseignement de qualité prenant en compte les besoins de la société, l'ENSAM est un lieu d'apprentissage, de réflexion et d'expérimentation axé sur 3 thématiques :

**« Méridionalité » et contexte environnemental** pour identifier les problématiques spécifiques aux territoires littoraux et lagunaires en matière de risques (érosion, submersion, aléas spécifiques, pollutions…) mais aussi de potentiels (productions agricoles et dérivées, tourisme,…) et également de caractériser les éléments constitutifs d'une culture technique méditerranéenne (thermique d'été, architecture passive vs « ville machine »,…).

**« Déjà-là » et existant** : Quel patrimoine privilégier ? Historique, moderne, contemporain, ordinaire, savant, industriel, agricole ? Quels territoires explorer ? Territoires à forte densité, territoires périphériques, territoires ruraux ? Pour quelles stratégies de reconversion ?

**« Santé globale »** et architecture pour dépasser la question de l'accessibilité sur laquelle l'école a été pionnière de nombreuses années et interroger les avancées contemporaines en matière de neurosciences. L'histoire et la structure universitaire de Montpellier font de la médecine et de l'attention à la santé un axe identitaire fort, qui peut rejoindre la question de la qualité de vie et de la qualité d'usage.

# COMMENT DEVENIR PARTENAIRE ?

**Nos offres sont les suivantes**

**> Partenariat projet :**

Nous pouvons vous proposer des études et mener des réflexions en matière d'architecture, urbanisme, paysage, et environnement.
Ces études peuvent être réalisées lors de studio encadré par un enseignant ou par tous les étudiants d'un semestre, soit 100 étudiant(e)s. Un studio regroupe en moyenne 20 étudiant(e)s, sur tout un semestre. Certaines questions peuvent être traitées lors de workshops, de concours d'idées qui peuvent ensuite donner lieu à une exposition de travaux.

- **Workshop d'une semaine** : 5000€
- **Concours et remise de prix** : 6000€ à 8000€ selon taille du projet
- **Concours avec exposition** : 7000€ à 10000€ selon taille du projet
- **Prendre part à la «Chaire partenariale pour une esthétique du changement»** : 10 000€ à 15 000€ selon taille du projet.
  Cette chaire partenariale a pour vocation de mener des programmes d'action d'enseignement et de recherche en étroite collaboration avec des collectivités locales et toutes instances publiques (CAUE, Services de l'Etat, CDC) afin de produire de nouveaux savoirs. Ces savoirs académiques mais aussi savoir-faire et savoir-être sont essentiels pour accompagner les mutations sociétales en cours. Ils doivent être des leviers puissants pour faire évoluer les métiers du cadre de vie dont les métiers de l'architecture. Face à la fragilité des territoires et au manque de reliance, nos recherches permettront de sortir de le logique actuelle axée sur les infrastructures et les flux pour créer de la qualité de vie. Seule cette préoccupation d'une échelle sensible, humaine apportera la qualité nécessaire pour affronter les évolutions à venir.
- **Accords cadre sur plusieurs projets** : 15 000€

  Nous proposons également à nos partenaires de leur mettre à disposition des stagiaires au sein de leur structure.

**> Partenariat de communication :**

- Visibilité de vos projets dans notre newsletter (1600 abonnés) et lien vers votre site et espace privilégié sur notre site internet : 2000€
- Visibilité de vos projets dans notre newsletter (1600 abonnés), lien vers votre site, espace privilégié sur notre site internet et sur les réseaux sociaux (4000 abonnés) : 2500€
- Participation aux Journées Portes Ouvertes (2000 visiteurs) : 5000€

Ces projets sont encadrés par des conventions de partenariat personnalisées.

**Ils nous font confiance**

Centre des monuments nationaux · Groupe caisse des depots · Crédit Agricole · Bouygues immobilier · Hélénis · Parc national des Cévennes · Département de la Lozère · Département de l'Hérault · Département de l'Aude · AMO · Epidaure · SERM · ARS · TAM de Montpellier · CROUS · Agglopole de sète · La région Occitanie ·

Les villes de : Montpellier, Beziers, Murviel-lès-Montpellier, Le Grau-du-roi, La Grande-Motte, Perpignan, Lodève, Castelnau-le-lez, Aigues-Mortes, Saint-Pons-de-Thomières, Pérols, Sète.

**En soutenant notre école, vous participez à la promotion d'une formation ouverte sur le monde et ancrée sur le territoire, soucieuse de l'environnement et du cadre de vie.**

# EXEMPLES DE PROJETS

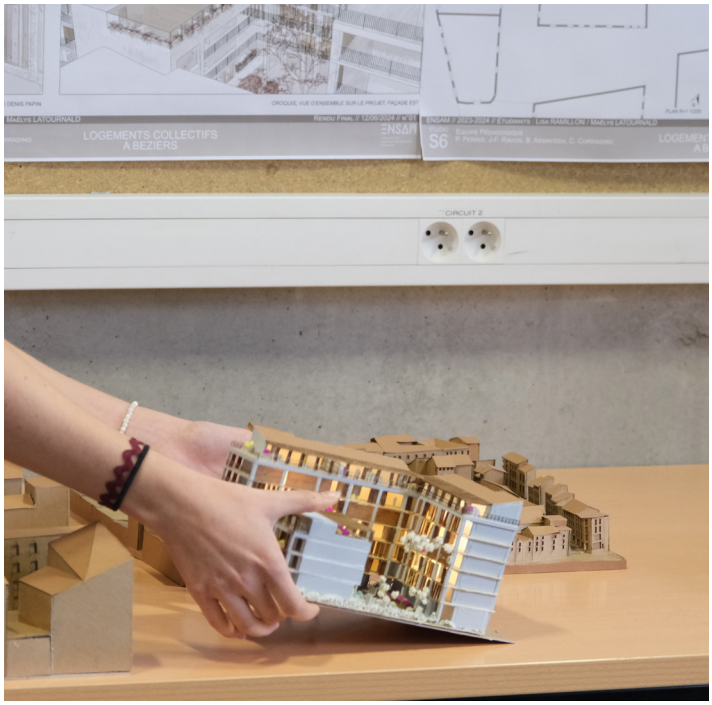


**Concours organisé pour la ville de Béziers en juin 2024**

Les réflexions portaient sur la création de logements collectifs dans la ville de Béziers en prenant en compte les problématiques suivantes:

- le vivre ensemble
- la capacité d'innovation dans l'habitat global et dans le logement
- comment le logement peut avoir une certaine élasticité, se transformer ?
- expérimentation et innovation des typologies (co-living, intergéneéationel, mixité sociale)
- les questions d'urbanité, domesticité, matérialité et environnement.

Un jury composé de professionnel(le)s et d'enseignant(e)s a sélectionné les meilleurs projets.

**Concours organisé pour le Département de l'Hérault «Habiter le littoral demain» dans le cadre de la «Chaire partenariale pour une esthétique du changement».**

L'ENSAM et le Département de l'Hérault développent depuis plusieurs années un partenariat culturel et pédagogique.

La prise en compte des conséquences du réchauffement climatique sur le département et la nécessité d'adapter le cadre de vie a poussé les deux institutions à se rapprocher, pour sensibiliser les étudiant(e)s en architecture à ces enjeux partagés.
En retour, leurs visions créatives pourraient bien orienter le Département vers de nouvelles propositions innovantes d'aménagement de leurs territoires.

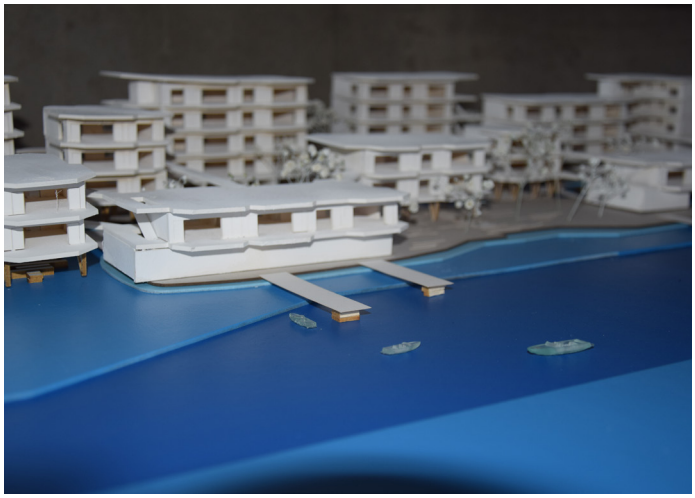

# CONTACT

**Delphine Amulet**
Responsable de la communication et des partenariats financiers
delphine.amulet@montpellier.archi.fr
04 67 91 89 45

179 rue de l'Espérou
34093 Montpellier Cedex 05
T. 04 67 91 89 89
www.montpellier.archi.fr

ENSAM
École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier